

citer un seul passage de mes discours où j'aurais mentionné le nom de M. Crerar.

Le très hon. M. MEIGHEN: Lorsque mon honorable ami a parlé à Newmarket, le 19 janvier, il a fait l'assertion suivante. Si elle ne se rapportait pas au leader du parti progressiste, il serait sûrement intéressant de savoir à qui?

Mainte et mainte fois, j'ai déclaré que le parti progressiste était une sorte de groupe libéral avancé. J'ai résolu de demeurer fidèle à ce que j'ai dit à ce sujet, et j'ai fait connaître aux chefs progressistes que je consentais à admettre dans mon cabinet des représentants du parti progressiste, à condition qu'ils consentent à faire partie d'un ministère libéral.

Des VOIX: Très bien! très bien!

Le très hon. M. MEIGHEN: Ces paroles s'adressaient-elles au leader du parti progressiste? J'ignore pourquoi le premier ministre m'a interrompu. Il a donné pour explication qu'il a invité les chefs progressistes à entrer dans son ministère, un ministère libéral. . . (Applaudissements.) Les progressistes, je l'espère, remarqueront l'enthousiasme avec lequel cette citation est reçue par les honorables députés de la droite, et j'espère également que les députés ministériels noteront la froideur avec laquelle elle est acceptée par le parti progressiste. J'en conclus qu'ils devaient abandonner leur parti, que le leader devait désertier le parti qu'il a dirigé durant la lutte, pour entrer dans le Gouvernement, dans un gouvernement libéral. C'est la ligne de conduite qui aurait pu être suivie. Les honorables députés pensent-ils que c'est ce qui a été fait? Il est évident que certains de nos honorables collègues ont paru le croire tout à l'heure. Je sais qu'ils auraient désiré que la chose se fit ainsi, mais je crois que nous ne pourrions l'affirmer sans mettre en question la parole d'un de nos collègues.

Le chef du parti progressiste lui-même ne nous a pas donné sa version de ces négociations. Lorsque en 1917 le leader du ministère de cette époque, sir Robert Borden a consulté le leader de l'opposition d'alors dans le but de coalition, les négociations entre eux deux ont été conduites sous une mutuelle direction, couchées par écrit dans des documents qui ont été aussitôt après livrés au pays et insérés plus tard au *hansard*.

Les citoyens ont été mis parfaitement au courant de ce qui s'est passé. Mais quelle différence, aujourd'hui, de la part de celui qui ne se lasse pas de proclamer les droits du Parlement, qui ne cesse de faire entendre des protestations, quitte à violer

ces droits lui-même. Oui, dit-il, j'ai adopté la première ligne de conduite; je n'ai fait que lui demander de quitter son parti et de se joindre à nous.

Cependant, plus tard, nous avons eu un aperçu des négociations, et je dois ajouter, si mes honorables collègues apprécient quelque peu mon jugement, une connaissance assez approfondie de ces négociations. Le député actuel de Medicine-Hat (M. Gardiner), au cours de ses observations, le 15 janvier dernier, à Calgary, devant l'union agraire de l'Alberta réunie en congrès, a déclaré, s'il faut en croire une dépêche de la presse canadienne—et, si ce rapport est un tant soit peu erroné, je serais heureux qu'il soit corrigé par quelque honorable député, et tout particulièrement par l'honorable représentant de Medicine-Hat:

M. Crerar a affirmé, dit-il, qu'il y avait deux groupes du parti libéral. . .

J'ai déjà entendu exprimer cette opinion. . . l'un progressiste et l'autre autocrate.

Pensez donc!

. . . mais que le groupe le plus important était progressiste. Il se trouvait, dit-il, que si l'on permettait au parti progressiste de prendre la place de l'opposition, les membres autocrates chercheraient à avoir la haute main sur le groupe progressiste du parti libéral, et qu'il appartenait aux membres agraires progressistes d'empêcher cela.

Telles sont les paroles que l'honorable député de Medicine-Hat met dans la bouche du leader du parti progressiste (M. Crerar) à Saskatoon. N'oublions pas, en effet, qu'après que les conditions du chef actuel du ministère (M. Mackenzie King) eurent été proposées au leader du parti progressiste par l'entremise de cet envoyé à Winnipeg, ce leader a jugé bon de convoquer ses partisans à Saskatoon et de demander leur avis au sujet des conditions et des propositions que lui avait faites le chef du ministère.

Ceux qui connaissent l'honorable député de Marquette (M. Crerar) vont-ils supposer qu'il aurait pu inviter ses amis à Saskatoon dans le but de leur faire part de la proposition de les abandonner et de se rallier au parti libéral?

Le rapport de l'honorable député de Medicine-Hat, au sujet de cette conférence de Saskatoon, continue ainsi:

En conséquence, M. Crerar a proposé qu'une entente de coalition. . .

Vous entendez, une coalition.

. . . devrait avoir lieu entre les libéraux progressistes et le parti agraire, et l'on a proposé une résolution incorporant cette entente, cependant, l'on a attiré l'attention sur le fait que